



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666


Fax. (Qc): (418) 660-8998

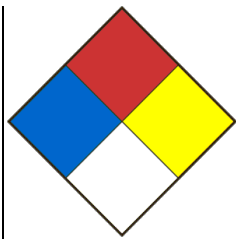
## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit 2-MÉTHYLE-1-PROPANOL		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique (CH <sub>3</sub> ) <sub>2</sub> CHCH <sub>2</sub> OH		Numéro MAT MR-0239	Masse molaire 74,12
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes ISOBUTYL ALCOHOL, 2-METHYL-1-PROPANOL, ISOBUTANOL, ALCOOL ISOBUTYLIQUE, ISOPROPYLCARBINOL, 1-HYDROXYMÉTHYLPROPANE, 2-METHYLPROPYL ALCOHOL, FERMENTATION BUTYL ALCOHOL			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2020-07-07	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

## SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Classification SIMDUT/SGH</b>	Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 2 Liquides inflammables catégorie 3 Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition unique catégorie 3
<b>Mention d'avertissement</b>	DANGER
<b>Mentions de danger (H)</b>	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Conseils de prudence (P)</b>	P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée ou utiliser de la mousse résistante à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>PICTOGRAMMES</b>	
<b>Autres dangers</b>	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)



Santé 1  
Inflammabilité 3  
Réactivité 0  
Spécial

## SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
2-Méthyl-1-propanol	78-83-1	<=100

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Réf. section 11.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
<b>Conseils généraux</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Inflammabilité</b>	Oui
<b>Conditions d'allumage</b>	Les agents oxydants forts, la chaleur, les étincelles et la flamme nue.
<b>Agents d'extinction appropriés</b>	Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, alcool ou mousse de polymère.
<b>Agents d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
<b>Produits de combustion / décomposition dangereux</b>	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone.
<b>Dangers spéciaux de feu et d'explosion</b>	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10). Les vapeurs peuvent parcourir une grande distance et s'enflammer sur des sources d'ignition tels que des chauffeuses, des appareils électriques, cigarettes, étincelles, etc. Les contenants exposés au feu peuvent exploser. Les vapeurs peuvent former des mélanges inflammables ou explosifs avec l'air. Si chauffé à plus de 100°C, l'alcool isobutylique combiné à l'aluminium peut former de l'hydrogène; un gaz très inflammable.
<b>Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Couper toutes les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	---

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart des agents oxydants forts, de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Entreposer dans un endroit frais et sec. Entreposer dans un endroit bien aéré. Utiliser des systèmes de ventilation et appareils électriques mis à la terre et ne produisant aucune source d'allumage (étincelles). Protéger des rayons du soleil.
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Embouteiller dans le verre seulement. NOTE: peut attaquer certains types de plastiques et caoutchoucs. Assurer une bonne aération. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeurs d'exposition

Components	CAS-No.	Value	Control parameters	Basis
2-METHYLE-1-PROPANOL	78-83-1	TWA	50 ppm	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLEP)
		TWA	152 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLEP)
		TWA	50 ppm	Canada. Colombie-Britannique OEL
		TWA	50 ppm	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1, Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	152 mg/m <sup>3</sup>	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1, Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

<b>Ventilation</b>	Utiliser une hotte.
<b>Respiratoire</b>	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
<b>Gants</b>	Manipuler avec des gants.
<b>Yeux</b>	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
<b>Chaussures</b>	Chaussures de sécurité.
<b>Vêtements</b>	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
<b>Contrôle d'ingénierie</b>	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Incolore.
Odeur	Aromatique.
Seuil olfactif	40.0ppm
pH	Données non disponibles.
Point de fusion / congélation	-108°C
Point initial d'ébullition	108°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	28°C
Taux d'évaporation	0.82 (Butyl acetate = 1)%
Inflammabilité	Oui
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	1.6%
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	10.9%
Tension de vapeur	8.8 mmHg @ 20°C.
Densité de vapeur	2.55 (Air = 1)-
Densité	0.803g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	Peu soluble dans l'eau (5-10%). Miscible avec l'alcool et l'éther.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	log Pow : 1 à 25°C-
Température d'auto-inflammation	415°C
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	4.00 mm <sup>2</sup> /s à 20°C.

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter la chaleur excessive. Chaleur, flammes, étincelles. Éviter l'accumulation d'électricité statique.
Substances incompatibles	Les agents oxydants forts (acide nitrique, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), les chlorures et les anhydrides d'acide, l'aluminium, le trioxyde de chrome, la chaleur et l'humidité. Aldéhydes. Isocyanates. Acides.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Vapeurs toxiques de monoxyde et dioxyde de carbone.

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

### 2-MÉTHYLE-1-PROPANOL

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation sévère et peut entraîner une inflammation de la conjonctive.
- Peau	Irritation et dermatite. Une exposition prolongée peut causer des lésions érythémateuses associés à des brûlures.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Effets narcotiques, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, somnolence, confusion, érythème, nausées et vomissements.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Effets narcotiques, lésions au foie et aux reins, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, somnolence, érythème, convulsions, nausées et vomissements.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, effets narcotiques, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, somnolence, confusion, irritabilité, érythème, fatigue, nausées et vomissements.
DL <sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 2460 mg/kg DL50 Dermale - Lapin - 3400 mg/kg
CL <sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 inhalation - Rat 6.5 mg/L - 4 h

## SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	CL50 - Lepomis macrochirus - 1480-1730 mg/L - 96 h - mouvement. CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 375 mg/L - 96 h - statique. 1370-1670 mg/L - 96 h - mouvement CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 1120-1520 mg/L - 96 h - mouvement. CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie ) - 1300 mg/L - 48 h. CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - 1.799 mg/L - 72 h - statique.
Persistence et dégradation	Biodégradabilité aérobie - Durée d'exposition 28 j (isobutanol) Résultat: 70 - 80% - Facilement biodégradable (Ligne directrice 301D de l'OCDE).
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable due à sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Donnée non disponible.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1212
Appellation réglementaire	ALCOOL ISOBUTYLIQUE ou ISOBUTANOL
Classification du TMD	3 Liquides inflammables
Groupe d'emballage	III
Indice de quantité limitée	5L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 2 Liquides inflammables catégorie 3 Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition unique catégorie 3
---------------	---

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2020-07-07